



## **FOIRE AUX QUESTIONS :**

« *Le dimanche est-il un jour comme les autres ?* » 2<sup>ème</sup> partie de la réponse

### **Le dimanche, jour de repos**

Le repos de Dieu n'est pas inaction (malheur à nous si Dieu cessait de créer !), mais jouissance. Se reposer n'est pas ne rien faire, mais jouir de ce pour quoi le travail existe : jouir d'être fils de Dieu : « *Tu sanctifieras le jour du Seigneur.* » Jouir d'être frère des hommes : le dimanche est un jour où les relations entre nous sont cultivées pour elles-mêmes. En famille d'abord : le dimanche, on peut et on doit prendre du temps pour se parler sans regarder sa montre, pour penser la vie commune, envisager l'avenir. Au-delà de la famille, le dimanche permet de restaurer les autres relations : la hiérarchie du travail et du pouvoir laisse place à la simple fraternité de ceux pour lesquels, fondamentalement, « *il n'y a plus ni juif ni grec, ni esclave ni homme libre, ni homme ni femme ; car tous ne font plus qu'un en Jésus-Christ.* » Ga 3, 28.

Voilà pourquoi, dès que la société antique est devenue chrétienne, l'Eglise a organisé le repos du dimanche, et elle continue à le réclamer là où sa voix est entendue, comme premier correctif à l'exploitation du faible. Nos syndicalistes seraient sans doute étonnés de découvrir qu'il y a plus de cent ans, c'est le pape Léon XIII qui parlait le premier du repos du dimanche comme d'un « droit des travailleurs », et non pas une simple concession de l'entrepreneur pour que l'ouvrier soit plus performant le lundi matin.

### **Le dimanche, jour de fête**

La fête est un besoin fondamental de l'homme. Mettre un beau costume, aller au restaurant ou vibrer devant un match de foot est d'autant plus précieux que cela ne sert à rien : il s'agit alors de vivre pour vivre, parce que la vie est belle. La Bible nous promet un grand festin au soir de l'Histoire : il ne s'agira plus de se nourrir, mais d'exprimer cette joie de vivre totalement. La fête n'est pas désordre, mais œuvre d'art. Loin d'être un défoulement irrationnel, elle suppose des règles qui en font le langage de la joie de vivre, et de vivre en frères.

### **Le dimanche, jour de gratuité**

Au IV<sup>ème</sup> siècle, le dimanche s'est imposé comme le jour de repos dans l'Empire romain désormais christianisé. Aujourd'hui, au fur et à mesure de la dissolution des repères chrétiens de notre société, le repos du dimanche est attaqué de partout : ouverture des commerces, industrialisation des loisirs, etc. On peut se demander si, compte tenu de l'identité chrétienne dont se réclame malgré tout une grande majorité d'européens, la liberté est réellement gagnante dans ces atteintes au repos du dimanche. Quoi qu'il en soit, le chrétien ne peut se résigner à voir dans le dimanche un jour comme les autres. Dans la mesure où il en a raisonnablement le choix, quelles activités sont donc pour lui compatibles ou incompatibles avec l'observance du jour du Seigneur ? Qu'il s'agisse de travailler ou de faire travailler les autres, un repère traditionnel est la distinction que l'on faisait autrefois entre les « tâches serviles », interdites le dimanche, et les « œuvres libérales », autorisées. Comme leurs noms l'indiquent, les premières étaient plutôt des tâches de serf, physiques, pénibles, relevant plus du muscle que du cerveau : travailler la terre, produire à l'atelier, etc. Les secondes étaient des tâches d'homme libre, relevant plus de la création que de l'exécution : dessiner, écrire, etc. Comment conserver cette distinction, alors que le travail n'est plus guère mesurable par l'effort physique dans les sociétés avancées, mais par l'argent qu'il met en circulation ? De ce point de vue, le respect du dimanche passe d'abord par la volonté de ne pas s'enrichir ce jour-là. Il est sûr que faire son jardin, tâche pénible et basement alimentaire au moyen-âge, est aujourd'hui une détente sans réelle importance économique pour le citoyen. En revanche, l'ingénieur en train de faire ses plans est en pleine activité lucrative, ce qui l'assimile beaucoup plus directement à l'esclave antique que le jardinier du dimanche !

Il est sûr aussi, aujourd'hui comme hier, que certaines tâches ne peuvent être remises au lundi (le médecin de garde ou l'agent de police doit prendre son tour le dimanche !), et que d'autres encore sont nécessaires au dimanche des autres : un minimum de commerces alimentaires ou de transports, par exemple. Mais même dans ce cas, le chrétien saura distinguer entre « profiter du dimanche pour s'enrichir » et « profiter du dimanche pour mieux servir », que ce soit par sa manière de travailler, ou par son attention à ne pas abuser d'une moindre concurrence ce jour-là pour faire payer ses services à un prix normal. (*à suivre*)

*Père Max Huot de Longchamp*  
*Paroisse et Famille – Courtioux – 36230 MERS SUR INDRE*